

Bienvenue dans votre logement



Le patrimoine de Vendée Habitat est diversifié et les prestations offertes aux locataires diffèrent en fonction des résidences.

Vous trouverez ci-contre des informations générales.

En cas de question ou pour toute information complémentaire, n'hésitez pas à contacter votre Agence qui est votre premier interlocuteur pendant toute la durée de votre parcours locatif à Vendée Habitat.



Vous emménagez dans un logement collectif



Votre gardien

Certaines résidences sont gérées par un gardien. Il est votre interlocuteur privilégié sur le terrain et se tient à votre disposition durant ses horaires de permanence.

Les espaces communs

Votre résidence est équipée d'un certain nombre de locaux communs (séchoir, local vélo...). Contactez votre gardien ou votre Agence pour obtenir des précisions concernant l'utilisation de ces espaces.

Les panneaux d'affichage

Des panneaux d'affichage situés dans les entrées de votre immeuble permettent à l'Office et aux associations de locataires de vous transmettre des informations. Nous vous invitons à les consulter régulièrement.

Votre cave

Si vous disposez d'une cave rattachée à votre logement, ce local également placé sous votre responsabilité, doit être assuré au même titre que votre domicile.